

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

CREATION D'UNE MONNAIE EUROPEENNE?

de Torquato Avversi

L'Europe se construit lentement. Elle dispose déjà de quelques institutions importantes, telles que, avant tout, le Parlement, élu par les citoyens, même s'il s'agit que d'une Chambre *sui generis*. Il manque, cependant, à l'Europe d'autres éléments essentiels comme une monnaie unique. Serait-elle utile et qualifiante? Il en a été question lors d'une réunion intitulée «Création d'une monnaie européenne?», qui s'est tenue au siège romain de la Fondation Dragan (18 mars 1986) avec la participation du «Club libéral», du «Club Ugo La Malfa» et du Centre de Recherches Economiques Appliquées (Crea). Modérateur: le Dr Costantino Dragan, président de la Fondation.

L'Europe possède déjà une monnaie unique: l'Ecu, une monnaie de référence qui, cependant, n'existe pas physiquement. C'est avec ces mots qu'a ouvert le débat M. Andrea Massari, de l'Association Bancaire Italienne. Quand cette monnaie fut instituée, l'une de ses principales fonctions était d'être la pierre angulaire du Système Monétaire Européen et de lier ainsi entre elles les parités

centrales des changes des monnaies des pays de la Cee. Ceci afin d'éviter que les politiques économiques de chaque pays européen ne continuent à suivre les lignes d'indépendance qui avaient caractérisé la période précédente avec une somme algébrique au niveau de la Communauté, période qui n'avait certes pas été positive. Lorsque le Conseil européen indiqua cette unité de compte, le marché l'a tout d'abord évalué, puis les banques et, par la suite, les entreprises, l'ont immédiatement adopté. En sont la preuve les nombreuses émissions lancées en Ecu. Et ceci non seulement en Italie et en France, en premier lieu, mais également dans des pays extra-européens comme les Etats-Unis, le Japon et la Chine. C'est justement en Ecu que sont lancées les obligations à taux fixe, à taux variable, sans coupon. On est passé de six émissions en 1981 à 70 en 1985. L'émission de 1981 était de 200 millions d'Ecu; celle de 1985 s'élevait à 9,5 milliards. C'est là un phénomène qui prend de plus en plus d'importance. L'Ecu est utilisé non seulement au niveau financier comme monnaie

européenne, mais également dans les exportations et les importations. Il faut tenir compte du fait que les contrats internationaux sont de plus en plus souvent rédigés en Ecu et, par exemple, pour ce qui concerne l'Italie, si l'on considère cent le financement à l'exportation en devises, quinze pour cent, environ, est rédigé en Ecu, L'Ecu est toujours plus utilisé dans le domaine touristique et, maintenant, pour les cartes de crédit, également. Une vingtaine de grandes banques européennes ont récemment constitué une association bancaire pour l'Ecu. Ce phénomène se prête, en somme, à une lecture diverse de celle des premières années 80 et représente une combinaison extrêmement heureuse de la volonté des autorités de Bruxelles d'indiquer un certain type de monnaie et le marché qui est disposé à accepter ce type de monnaie, parce qu'il la reconnaît comme telle ou en reconnaît, tout au moins, quelques caractéristiques comme unité de compte.

Choisir une monnaie parce que l'ont voulu les autorités de Bruxelles ou parce que l'a voulu le marché, ne signifie pas, de fait, poser correctement le problème dans ses termes réels. Ce n'est que si les économies s'inspirent de critères de gestion sains - c'est-à-dire ne pas pouvoir dépenser plus que l'on ne produit - que l'on pourra vraiment avancer, au niveau européen, sur la voie d'un progrès effectif.

UN PEU D'HISTOIRE MONETAIRE EUROPEENNE

L'intervention suivante, extrêmement intéressante, est celle du Pr Silvano Palumbo de l'Institut d'Etudes Européennes Alcide De Gasperi. Après un exposé documenté et détaillé sur les événements monétaires européens, compte tenu, également, des aventures du dollar, il a retracé l'histoire du serpent monétaire. Il a ajouté que sans la convergence des politiques économiques, il est impensable de vouloir réaliser non seulement une quelconque monnaie européenne, mais aussi une unité d'ententes européennes et il ne servira à rien d'agir séparément. Lorsqu'éclata la crise du pétrole due - a-t-il déclaré - à une série de facteurs non seulement politiques, mais aussi économiques, et lorsque, en 1979, l'Italie dut faire face à une

série de choix de rigueur dans sa politique économique, il fut, pour la première fois, opéré un choix sage parmi les propositions insistantes du ministre français des Finances de l'époque et du chancelier de la République fédérale d'Allemagne, de faire quelque chose de nouveau qui ne soit pas le vieux serpent, mais l'Ecu. Mais, malheureusement, lorsqu'on arriva aux conclusions, après quelques réunions au sommet, on n'arriva pas à la réalisation de l'Ecu, tel qu'il avait été conçu, à cause de l'opposition de quelques banques centrales qui se voyaient dépouillées de leurs pouvoirs et estimaient que les politiques économiques n'étaient pas convergentes.

Désirons-nous poursuivre sur la voie idéale de la monnaie unique telle qu'elle fut conçue au moment de la création de la Cee? Les idées vont de l'avant pour leur compte. Nous avons, aujourd'hui, quelque chose de concret; mais il faut que nous soyons convaincus que l'on ne peut pas continuer, surtout de la part de quelques partenaires, à faire de l'opposition de son propre fait contre l'utilisation de l'Ecu. On a très souvent assisté, au cours de réunions internationales, à des manifestations de ce genre et l'on a vu que les séances au sommet n'ont abouti à aucun résultat, car on ne voulait pas réaliser cette utilisation plus vaste et ce contrôle collectif plus étendu en matière monétaire.

AVANTAGE D'UNE MONNAIE EUROPEENNE UNIQUE

Quels sont les avantages d'une monnaie européenne unique? Le Pr Antonio Martino, directeur du Crea (Centre de Recherches économique appliquées) les a passés en revue. Une monnaie commune contribuerait à identifier l'Europe, ne serait-ce que sur le plan monétaire: un avantage psychologique à ne pas sous-évaluer. Une monnaie commune contribuerait à la stabilité monétaire internationale, car elle affranchirait l'Europe de sa dépendance du dollar dans les transactions avec le reste du monde. Elle serait profitable aux Usa (c'est là un point moins clair), parce que la valeur extérieure du dollar, utilisé comme instrument de règlement international dépend de considérations qui, dans une vaste mesure, échappent au contrôle des autorités moné-

taires américaines. Il circule, hors des Etats-Unis, 800 milliards de dollars environ. Les mouvements relatifs à cette masse de dollars ont une influence sur la valeur extérieure du dollar qui, à son tour, agit sur la stabilité interne de l'économie Usa. Si une monnaie européenne devait se joindre au dollar comme instrument de liquidité internationale, les avantages joueraient non seulement en faveur de l'Europe, mais également en faveur des Etats-Unis.

Deuxième avantage. La stabilité monétaire internationale à laquelle contribuerait la monnaie européenne, profiterait à tous les autres participants au jeu des échanges du commerce international, parce qu'elle leur donnerait la possibilité de choisir entre deux instruments de liquidité. Et seule la monnaie européenne peut le faire. La raison pour laquelle le dollar est la monnaie internationale par excellence est très simple: elle a derrière elle un marché colossal de 220 millions d'habitants richissimes. Il en serait de même pour la monnaie européenne qui aurait, derrière elle, non pas 220, mais 320 millions d'habitants riches.

Troisième avantage. Qui dit monnaie européenne, dit stabilité interne en Europe. En effet, si l'Europe devait avoir une monnaie unique, il n'existerait plus une crise de la balance des paiements. En Italie, il n'existe pas de crise de ce genre entre la Lombardie et la Vénétie, parce que les deux régions utilisent la même monnaie. Il n'y aurait pas de crise de la balance des paiements, non plus, entre l'Italie et la France, si ces deux pays devaient utiliser la même monnaie.

Quatrième avantage. La stabilité monétaire interne européenne serait facilitée pour la raison évidente qu'au lieu de posséder huit ou dix taux d'inflation différents, il n'y en aurait qu'un seul.

Autre avantage, mais non le dernier par ordre d'importance. Il serait impossible, s'il existait une unique monnaie européenne, d'imposer des restrictions au mouvement des capitaux en Europe. Ce serait un avantage énorme tant en termes de liberté des citoyens européens, qu'en termes d'efficacité, parce qu'elle permettrait cette mobilité des capitaux qui était l'un des objectifs des Traités de

Rome, mais que l'on ne peut pas réaliser parce qu'il existe les restrictions de change que nous connaissons aujourd'hui.

UNE SERIE D'OBJECTIONS LA MONNAIE UNIQUE

Tel est, en bref, le panorama complet des avantages d'une monnaie européenne. Mais quelles sont les objections qui ont été avancées?

La monnaie est un fait politique. *Money does'nt manage itself* (la monnaie ne doit pas s'administrer toute seule). Il convient d'avoir un organe qui la gère. C'est pourquoi il est impossible d'avoir une monnaie commune s'il n'y a pas un gouvernement européen qui la contrôle.

Deuxième objection. Les pays européens diffèrent les uns des autres. Les économies des pays membres ont des structures économiques différentes, des taux de développement différents. Ce qui implique la nécessité de monnaies différentes. Il faut donc tout d'abord réaliser ce que l'on appelle l'intégration économique européenne, puis on pourra avoir une monnaie européenne.

Troisième objection. Une variante de la précédente. Les variétés des diverses économies européennes rendent nécessaire l'adoption de politiques monétaires contingentes, c'est-à-dire s'inspirant des exigences nationales. Elles ne permettent donc pas une politique monétaire commune.

Quatrième objection. Elle est, en vérité, assez curieuse, bien qu'elle soit défendue par l'*Economist*: la monnaie européenne profiterait aux pays à forte inflation et, par contrecoup, nuirait à ceux ayant une inflation faible. Ces derniers ont donc raison de s'opposer à la monnaie commune.

Dernière objection qui est, par ailleurs, la plus importante, mais qui n'est jamais formulée explicitement: la monnaie constitue une source de revenus pour le secteur public. Ce dernier finance, en grande partie, ses dépenses avec ce que l'on appelle «l'impôt de l'inflation». Si la monnaie devait devenir commune - c'est-à-dire si la souveraineté monétaire nationale et le contrôle sur la monnaie nationale devaient cesser - les gouvernements nationaux seraient privés d'une source de revenus: c'est la

raison pour laquelle ils sont contraires à la monnaie commune.

Le contraste entre les avantages et les objections a conduit vers le choix d'une action par paliers: la monnaie commune est désirable, mais elle devra être réalisée peu à peu. Or cette technique est très utile, en politique; mais elle comporte une limite. Elle ne peut être appliquée qu'à des problèmes ayant une solution indivisible du type «tout ou rien». La monnaie commune est un problème du second type. Comme le disent les Britanniques, on ne peut pas avoir «un peu de grosseur». On ne peut pas avoir «un peu» de monnaie unique; la monnaie est unique ou ne l'est pas. Or sans vouloir diminuer l'importance de l'Ecu, le système monétaire européen n'a pas atteint, dans sa forme actuelle, les objectifs de la monnaie unique. Tout d'abord, les pays européens continuent à dépendre du dollar comme monnaie de réserve. Deuxièmement, les crises des balances des paiements entre les pays européens continuent à exister. Troisièmement, il existe dix ou douze taux d'inflation différents. Quatrièmement, il n'y a pas une alternative au dollar, dans le système monétaire international. Cinqièmement, il n'y a pas eu une identification de l'Europe. Sixièmement, l'Ecu survit et les variations de parité au sein de l'Ecu ne sont que peu discontinues grâce au fait qu'il existe les restrictions sur les changes, dont la suppression est, par contre, l'un des objectifs de la monnaie commune. Sous sa forme actuelle, le système monétaire européen n'a donc réalisé aucun des avantages d'une monnaie unique.

PERSPECTIVES POUR UNE SOLUTION

Que faire, alors? On peut choisir de poursuivre dans la situation actuelle en espérant qu'un jour arrivera, par miracle, la solution désirée de la monnaie commune, réalisée Dieu sait comment; ou bien peut-on passer tout de suite à la création d'une monnaie européenne commune? C'est une solution qui peut apparaître draconienne et radicale. Mais, selon le Pr Martino, la monnaie unique peut être réalisée à brève échéance, malgré la longue liste des objections.

Examinons-les une par une, en commençant par la diversité des différents partenaires. Cette objection n'a pas de sens com-

mun car, par exemple, les structures économiques de la Sicile et de la Lombardie sont bien plus différentes entre elles que celles de la Lombardie et de la Bavière. Ceci n'empêche nullement la Lombardie et la Sicile d'avoir la même monnaie. La diversité économique n'est donc pas une raison pour avoir des monnaies diverses. A cette diversité était liée l'idée que comme les économies des pays européens sont différentes, il est nécessaire d'adopter des politiques monétaires contingentes, c'est-à-dire s'inspirant des exigences nationales. Cette deuxième objection est encore plus insensée que la première. Comme le démontrent toutes les données disponibles, l'adoption de politiques monétaires contingentes, s'inspirant des exigences de paroisse de chaque économie nationale est, en elle-même, un facteur d'instabilité. Il suffit de considérer l'existence des douze taux d'inflation des douze pays de la Communauté. D'ailleurs, si l'on désire imaginer que l'adoption de politiques monétaires contingentes est la cause d'instabilité, imaginons qu'en Italie chaque région ait sa propre banque centrale avec sa propre monnaie et sa propre politique monétaire, et l'on se rendra compte, alors, que c'est exactement le contraire qui est vrai, c'est-à-dire que les politiques monétaires contingentes sont un facteur d'instabilité, non de stabilité.

La troisième objection est que les pays à taux d'inflation élevé seraient avantagés par la monnaie unique et que ceux à faible taux d'inflation seraient lésés. Ceci n'aurait de sens que si la monnaie unique pour l'Europe avait, inévitablement, un taux d'inflation qui serait la moyenne pondérée des taux d'inflation actuels. Mais ceci n'est pas vrai. Les pays ne naissent pas avec un taux d'inflation haut ou bas. Ils le deviennent. L'Italie, historiquement parlant, a été, jusqu'en 1972, un pays à faible taux d'inflation, si l'on excepte la période des deux guerres mondiales. Elle remporta, en 1960, l'Oscar de la monnaie la plus stable en Europe. Puis elle est devenue un pays à taux d'inflation élevé, non par la faute de son destin, mais de la politique monétaire qu'elle avait suivie. La vérité est que si l'Europe possédait une monnaie unique, elle n'aurait qu'un seul taux d'inflation, élevé ou faible, selon la politique monétaire suivie par l'Europe.

Voyons, maintenant, les deux objec-

tions qui ont un fondement.

Première objection: la monnaie est un fait politique; il est donc nécessaire qu'il y ait un organe politique de contrôle sur la monnaie qui est, actuellement, à l'état d'évolution de l'union politique de l'Europe, inexistant, que l'on fasse bien attention, si la monnaie est utilisée comme instrument de politique économique discrétionnaire, cette affirmation est irréfutable, parce que le caractère discrétionnaire de la politique monétaire exige un contrôle politique. Mais la conviction de la plupart des spécialistes des problèmes de politique monétaire est que le caractère discrétionnaire dans la gestion de la politique monétaire est un facteur nocif, un facteur d'instabilité. Cet aspect discrétionnaire doit donc être remplacé par des règles impartiales. On pourrait, par exemple, établir de laisser croître, pendant une longue période, la masse monétaire circulant en Europe à un taux fixé qui reste stable dans le temps. Il n'y aurait plus, dans ce cas, le problème du contrôle politique, car il n'y aurait plus un aspect discrétionnaire; il y aurait, tout au plus, un problème de contrôle technique. Et il est possible de le confier à un quelconque organisme de contrôle technique. Mais on pourrait fort bien avoir, en substituant une règle impartiale à l'aspect discrétionnaire - dans la conduite de la politique monétaire - une monnaie commune pour l'Europe, sans avoir de gouvernement européen.

La dernière objection est la plus fondée de toutes, mais c'est encore la raison

principale pour laquelle il est souhaitable d'avoir une monnaie commune pour l'Europe d'aujourd'hui. Le fait que la monnaie soit utilisée comme instrument de financement du déficit public est l'une des causes principales de l'inflation en cours. Mettre fin à cette habitude de financer le déficit public en battant de la monnaie, ne pourrait qu'avantager tous les pays participants. Le Pr Martino a lu, à ce propos, un passage d'un livre de Luigi Einaudi. «L'avantage du système ne serait pas seulement dans le calcul et la commodité dans les règlements et dans les transactions inter-étatiques. Bien qu'étant très important, cet avantage serait toutefois minime par rapport à un autre de très loin supérieur: l'abolition de la souveraineté individuelle de chaque Etat en matière monétaire. Ceux qui se souviennent de la mauvaise utilisation que de nombreux Etats avaient faite, et font encore, du droit de frapper de la monnaie, ne peuvent pas avoir de doutes sur l'urgence de supprimer ce droit. L'Etat s'est réduit, en substance, au droit de falsifier la monnaie, c'est-à-dire au droit d'imposer aux peuples le pire des impôts, le pire parce qu'il est insoupçonné et qu'il pèse bien plus sur les pauvres que sur les riches, déterminant, ainsi, l'enrichissement d'une minorité et l'appauvrissement d'une majorité. Cause de mécontent pour toutes les classes sociales, contre toutes les autres classes sociales, donc de désordre social».

T.A.

ITALIE, EUREKA, IDS ET AUTRES...

L'innovation technologique et les perspectives européennes

Colloque avec Umberto Colombo
président de l'ENEA

M. Umberto Colombo, président de l'Enea (Office National pour l'Energie Nucléaire et les énergies de remplacement), n'est pas uniquement un manager d'un niveau international reconnu, mais également un chercheur d'une grande valeur scientifique et didactique, qui a manifesté une vocation pédagogique très poussée (aidée d'une capacité d'exposition singulièrement claire et cohérente) dans de nombreux livres, essais et articles, parmi lesquels nous citons, bien volontiers, *La speranza tecnologica* et *Il secondo pianeta* (L'espoir technologique et La deuxième planète), ce dernier en collaboration avec Giuseppe Turani. Nous avons eu, avec lui, un entretien long et intéressant sur la grande révolution scientifique et technologique qui transforme actuellement nos conditions de vie et sur le rôle que pourront jouer, dans ce contexte, l'Italie et l'Europe si elles sauront prendre, courageusement et en temps utile, quelques décisions qui ne peuvent pas être prorogées, en matière de politique économique et de politique de la recherche scientifique. Il est incontestable que les nouvelles technologies changent non seulement les systèmes de production et l'organisation du travail, mais également la mentalité collective, les habitudes sociales, les valeurs culturelles de grandes masses. Les vieilles religions, les éthiques et les idéologies risquent de constituer un obstacle sur la voie difficile d'une société mondiale plus raisonnable et plus libre, plus pacifique et moins déséquilibrée dans ses différents secteurs, si elles ne s'adapteront pas à cette évolution «communautaire» dont a parlé M. Colombo lui-même dans quelques pages consacrées à un avenir qui pèse déjà sur nous avec la dure réalité d'un présent déchirant et contradictoire.

Professeur Colombo, j'aimerais que vous tentiez, dans les limites du possible, de tracer le panorama industriel de l'avenir à la suite de l'avènement des nouvelles technologies. Comment sera le monde du XXI^e siècle et quels seront les rapports entre les différentes aires politiques et économiques?

Nous assistons, actuellement, à un changement technologique profond et rapide. Il a déjà existé, au cours de l'histoire de la civilisation industrielle, des vagues successives d'innovations technologiques plutôt importantes - de la machine à vapeur de Watt au chemin de fer, de l'électricité à la grande industrie chimique, pour finir par l'explosion, à l'échelle mondiale, de l'industrie automobile. Il s'est toujours agi de grandes technologies porteuses qui ont marqué les différentes phases de développement du système industriel. La vague d'aujourd'hui est nouvelle quant à sa structure. Y participe un ensemble de différentes technologies qui sous-tendent des industries variées; ces technologies interagissent entre elles et sont susceptibles d'influencer n'importe quel domaine d'activité. La micro-électronique et l'informatique non seulement sous-tendent un énorme spectre industriel (industrie électronique et des ordinateurs, télécommunications, télématique, etc.), mais elles révolutionnent, à travers leurs applications, tous les domaines de la vie civile et productive: on va du bureau automatisé à l'usine informatisée, des innombrables activités du tertiaire à l'agriculture elle-même. Le système productif tout entier est innervé et imprégné de nouvelles technologies: nous nous trouvons en présence d'une grande vague de rajeunissement. Le même pouvoir de diffusion horizontale que possèdent les technologies dont j'ai parlé est également celui des biotechnologies, des technologies nouvelles qui interviendront bientôt (je dirais

même qu'elles sont en train de le faire) pour transformer radicalement l'agriculture, l'industrie et les services de la santé, l'environnement et l'énergie. Puis il y a les nouveaux matériaux, les nouvelles technologies de processus (laser et robotique), les nouvelles sources énergétiques. La vague qui est en train de déferler aura des effets prolongés et elle changera la société humaine en profondeur au cours des vingt prochaines années, à partir des conditions de vie des individus pour arriver à celles de groupes sociaux et professionnels tout entiers.

Mais l'Europe, quel rôle est-elle en mesure de jouer dans cette grande révolution?

Alors que l'Europe est encore très créative dans le domaine scientifique et quelques-unes des principales découvertes scientifiques ont lieu dans notre continent (il suffit de voir les bonnes performances obtenues dans la distribution des prix Nobel), nous sommes, par contre, très en retard et avons des difficultés terribles lorsqu'il s'agit de l'application commerciale et de la diffusion d'une nouvelle découverte. Bref, l'Europe est à la traîne sur le front de l'innovation. Ses principaux concurrents, les Etats-Unis et le Japon, la précèdent, sur ce terrain, de plusieurs longueurs préoccupantes. Il ne suffit pas, pour expliquer cet état d'infériorité, d'énumérer des facteurs de type technologique, scientifique ou industriel. Il existe des causes complexes liées à des facteurs socio-économiques, culturels et psychologiques. Tout d'abord, les dimensions de marché de chaque pays européen sont plus réduites que celles des Etats-Unis et du Japon. Le Mec n'est réellement «commun» qu'en partie seulement; et il l'est d'autant moins lorsqu'on parle de nouvelles technologies. L'Europe ne possède pas encore de politique technologique unitaire qui soit en mesure d'abattre les barrières des protectionnismes nationaux. Il existe des normes et des standards différents d'un pays à l'autre: de fait, il existe des barrières plutôt solides qui empêchent la pénétration de produits technologiques provenant d'autres pays.

Il me semble comprendre qu'il existe, en Europe, une mentalité très différente des mentalités américaine et japonaise sur ce qui concerne une présence active et désinvolte sur les marchés...

En Europe, la conception de la concurrence est différente de celle des Américains. La règle du «vivre et laisser vivre» a dominé, et domine encore maintenant en Europe toute la mentalité industrielle. Cartels, «clubs», conceptions du marché plus nationales que continentales ou mondiales: telle est, aujourd'hui encore, cette règle à laquelle il est difficile de se soustraire. Les banques, le système du crédit sont moins habitués à prendre des risques; ils veulent des garanties réelles et financières, c'est la raison pour laquelle le crédit fonctionne pour ceux qui en ont le moins besoin. La mentalité qui amène à accepter le risque technologique (crédit à un entrepreneur courageux dont on ne peut pas attendre des résultats certains) n'est pas typique du système de crédit européen.

La mentalité courante du monde industriel et financier mise à part, comment jugez-vous le système éducatif européen?

L'école, elle aussi, n'est pas organisée pour imprimer chez l'individu une échelle des valeurs qui prime l'esprit d'entreprise, le risque et la concurrence. On pourrait résumer le tout de la manière suivante: la civilisation européenne est plus vieille, plus fatiguée par rapport à celle des Etats-Unis qui possède, encore, un esprit aventureux, et même par rapport au Japon, qui a su transférer dans le domaine industriel et le marché l'esprit agressif et batailleur qui constituait l'un des caractères du Japon des samourais. De plus, les Japonais, qui, au sein de leur pays, se font une concurrence acharnée, se comportent comme les joueurs d'une même équipe, conscients de l'importance, pour leur pays, de la conquête des marchés étrangers. Ce n'est ainsi que le Japon peut obtenir les bénéfices nécessaires pour se procurer les ressources énergétiques, minières et alimentaires dont le pays est dépourvu.

Lorsque nous jugeons le comportement de la société européenne, nous ne devons pas oublier qu'il s'agit d'une réalité très différenciée sur les plans historique, culturel et économique. Une certaine résistance à l'innovation peut, peut-être, s'expliquer en raison, justement, de cette grande complexité socio-historique ancienne. Etes-vous d'accord?

Il est incontestable qu'il existe, au sein de l'Europe, une très grande diversification: des pays ayant une conception libérale du marché coexistent avec des pays ayant différentes empreintes socialistes, qui appliquent des formes variées de programmation ou de planification économique. Des pays aux traditions industrielles antiques et solides se sont insérés dans des organismes économiques dont font partie, également, des pays qui doivent encore accomplir le pas qui les portera du stade agro-industriel à celui de l'industrialisation complète. Et ils doivent affronter, tous ensemble, une révolution technologique qui fait passer notre société de l'ère industrielle à l'ère post-industrielle, caractérisée par la civilisation de l'information.

Quelle est, dans ce contexte européen si mouvant et incertain, la position de l'Italie?

Comme l'a récemment écrit Giorgio Fuà, l'Italie est un pays à industrialisation tardive: il suffit de penser qu'au cours de l'immédiat après-guerre, près de 50% de la population active était encore occupée dans l'agriculture et que ce pourcentage est, aujourd'hui encore, de 12%; dans les pays à forte industrialisation, ce chiffre descend à 3 ou 4%. L'industrie italienne a des projections internationales relativement modestes en termes de localisation productive. Les véritables multinationales sont rares et la multinationale italienne est souvent limitée aux aspects de commercialisation des produits alors que les anglaises, les allemandes, les suisses, les néerlandaises et même les françaises ont une présence internationale plus solide, directement au niveau de la production également. La disponibilité en capital des entreprises italiennes est modeste par rapport à des systèmes concurrentiels plus mûrs et dont les traditions sont plus enracinées. Nos dépenses pour la recherche et le développement (indicateurs significatifs en ce qui concerne l'innovation) s'élèvent, en tout, à 1,3% environ du produit national brut, tandis que dans les principaux pays occidentaux elles dépassent 2%. En outre, le produit brut italien par habitant est plus faible que celui des autres grands pays industrialisés.

Votre analyse du système productif italien peut sembler excessivement pessimiste...

Il convient tout de suite d'ajouter que l'Italie possède, également, des caractéristiques positives qui la distinguent et qui sont des points de force dans un système comme le nôtre où il existe - à côté de carences structurelles très graves dans le secteur de l'administration publique, dans ce que nous pourrions appeler l'Etat organisé - un nombre incroyablement élevé de petites et moyennes entreprises dont les qualités entrepreneuriales sont incontestables. L'Italie est l'un des pays européens où l'on crée de nouvelles entreprises à un rythme plus soutenu que dans n'importe quel autre pays. Et bien que bon nombre d'entre elles disparaissent après un cycle vital court, le solde est largement positif. De plus il existe, en Italie, une modalité particulière d'association «souple» des petites et moyennes entreprises qui s'allient entre elles pour former de véritables coalitions compétitives. Il s'est formé, dans les secteurs industriels traditionnels (textile, confection, chaussure, meubles, céramiques, verre) des agglomérations du type conurbation fonctionnant parfaitement. Côme, Prato, Carpi, Sassuolo, Murano, les Marches ne constituent que les exemples les plus évidents d'une réalité très vive, dont la présence se fait sentir d'une façon irrésistible et extrêmement créative sur les marchés internationaux. Le *made in Italy* monte à l'assaut des marchés mondiaux et constitue la quintessence de ce que bon nombre de personnes appellent «le deuxième miracle italien». Un autre ingrédient important est la capacité avec laquelle les petites et les moyennes entreprises arrivent, dans tous les secteurs, à incorporer et à réaliser efficacement les nouvelles technologies. La force de l'Italie (et c'est sa force principale) est le tissu souple des petites et moyennes

entreprises, tandis que le squelette des grandes entreprises et des infrastructures est encore trop fragile, bien qu'il faille reconnaître que des efforts de restructuration et de consolidation sont en cours depuis quelques années.

Laissons, pour le moment, l'Occident de côté et examinons les pays appelés socialistes. Comment se présentent-ils - et l'Union soviétique, en premier lieu - au rendez-vous avec la grande révolution technologique et productive de notre époque?

Soixante-dix ans après la révolution, l'Urss a incontestablement fait de grands progrès. C'est un pays qui a dû, en premier lieu, accepter le défi de l'industrialisation dans des conditions d'isolement et d'encerclement de la part du monde occidental. Ceci explique la raison pour laquelle l'idéologie soviétique a donné plus d'impulsion à l'industrie lourde à travers une programmation centralisée rigide. Le secteur militaire s'est accru, lui aussi, d'une manière prioritaire, au point à créer une disproportion entre le niveau technologique de cette société et celui qui caractérise la société civile soviétique. Le retard technologique s'explique par le manque d'un marché et de tous les avantages qu'il comporte sur le plan de la concurrence et de la diffusion continue d'innovations dans le tissu économique et social. Mais l'idéologie soviétique empêche la formation d'une conception commerciale de l'économie et provoque ainsi un retard technologique et productif de la société.

Et la situation dans les autres pays communistes de l'aire du Comecon?

Les rapports d'assujettissement de ces pays vis-à-vis de l'Urss ont effectivement limité la capacité concurrentielle de cette grande zone économique. De plus, une conception centraliste de l'économie, basée sur des plans manquant de souplesse, a été un facteur limitatif du développement économique et social. Même l'informatisation est arrivée, jusqu'à présent, selon des modalités fort différentes de celles de l'Occident, où l'initiative est souvent partie du bas et où la participation des individus à ces processus est bien plus grande. Dans les pays de l'Est (et en Urss, en premier lieu), le concept d'entreprise et l'entrepreneuriat a été remplacé par celui d'une organisation productive réglée par des normes trop rigides et strictes pour laisser de la place à la créativité et à l'initiative des individus. Ceci a été à l'origine de carences très évidentes, ce qui fait que l'une des deux superpuissances militaires a un retard considérable dans la production des biens de consommation et dans la construction d'un grand appareil tertiaire productif, axe porteur des sociétés industrielles avancées. La perméabilité entre le secteur militaire et le secteur civil a été, jusqu'à ce jour, très faible, contrairement à ce qui s'est passé en Occident, et n'a pas permis la diffusion d'acquisitions technologiques réalisées à des fins de défense au tissu plus vaste de la société civile et économique. Or Gorbatchev semble s'être rendu compte de l'existence de ce fossé et tente, dans un certain sens, de le combler; mais on ne sait guère comment et quand cela sera possible sans altérer profondément la conception soviétique de l'économie. Nous sommes en présence d'une contradiction entre l'idéologie politique, d'une part, et les exigences objectives qu'une économie moderne impose, de l'autre, même en termes des opportunités offertes par les nouvelles technologies. Le fait que de tels problèmes soient réels et qu'ils aient une incidence profonde sur l'avenir des sociétés socialistes est d'ailleurs prouvé par l'évolution que connaît actuellement la Chine qui, elle, s'est libérée des mythes de la révolution culturelle pour ouvrir ses portes à des solutions et des mises en place totalement différentes: acceptation des valeurs du marché et reconnaissance de l'importance d'une participation plus active de la périphérie et de la base au processus décisionnel et à l'orientation de l'économie.

Nous avons parlé des lacunes soviétiques dans le secteur de l'informatique et ce peut être là un des motifs qui poussent l'Urss à s'opposer au programme américain de l'IdS (Initiative de Défense Stratégique). Mais comment naît ce fameux bouclier spatial et quels en sont les buts?

Il est né à la suite d'un discours, désormais célèbre, prononcé par Reagan, en mars 1983. Il envisageait, alors, la possibilité de réaliser un bouclier spatial multicouche pour protéger son propre pays contre les missiles balistiques intercontinentaux. L'idée de base était de remplacer, dans le cadre de la «confrontation» entre les deux superpuissances, le système basé sur une capacité offensive toujours plus grande par un système fondé sur les capacités défensives interceptrices des missiles de l'adversaire qui obvient aux nécessités de produire des quantités d'armes nucléaires dans des proportions toujours plus élevées.

Mais n'y a-t-il pas des éléments de danger dans cette initiative?

Il faut dire, tout d'abord, que cette idée n'est pas entièrement nouvelle: elle avait été déjà lancée au cours des années 60; mais, cette fois-ci, les modalités de présentation et l'autorité de celui qui la propose ont créé une situation différente. L'objectif, extrêmement ambitieux, est considéré, par un bon nombre de personnes comme irréalisable et ce programme est même jugé dangereux, car il comporte des éléments de déstabilisation dans une confrontation qui s'était basée, jusqu'à présent, sur des éléments de diplomatie visant à conserver un certain équilibre de forces entre les deux adversaires. Si l'on ajoute, à tout cela, la considération qu'un effort de cette portée exige un déploiement d'énergies et un emploi de ressources très importantes, qu'il faudrait soustraire à d'autres objectifs, on peut comprendre la perplexité et même l'opposition qui se sont manifestées de plusieurs parts à propos de cette initiative.

En quoi consistent, exactement, ces perplexités et ces préoccupations?

Les milieux scientifiques, en particulier, sont fortement préoccupés par le déséquilibre existant dans l'attribution des ressources que comporte la mise sur pied de cette initiative. On doit ajouter, du côté européen, que la défense contre les missiles balistiques intercontinentaux est vue avec une certaine méfiance, car l'Europe se sent moins menacée par ce type d'armes que par les autres, dont le rayon d'action est plus limité. Mais s'arrêter à l'analyse, uniquement, des aspects militaires de l'Ids peut, malgré l'intérêt qu'elle présente, ne pas être suffisante pour comprendre la véritable essence du projet. Sous le profil technologique, on se trouve en présence d'une grande innovation, d'une approche dont la portée marque, véritablement, un tournant dans le secteur de la recherche et de l'application technologique. L'Ids est, en effet, jusqu'à ce jour, l'exemple le plus marquant d'une *approche systémique* non seulement militaire, mais aussi civile, à l'innovation technologique.

Que doit nous faire entendre, exactement, l'expression que vous employez?

Je m'efforcerais d'être plus explicite: si l'objectif est clairement défini, les technologies et les modalités opérationnelles pour atteindre, dans les faits, l'objectif de localiser, de reconnaître et de frapper les missiles (et de savoir, également, avec précision ce que l'on a frappé) sont, par contre, extrêmement vagues. Ceci signifie l'on peut atteindre l'objectif avec une combinaison des plus variées de différents éléments technologiques, dont chacun est un composant ou un sous-système du système considéré. Ceci conduit à une floraison d'une multitude de projets qui font appel, pratiquement, à toute une série de technologies de pointe (de la micro-électronique à l'informatique, des ordinateurs super-rapides aux intelligences artificielles, des lasers de puissance aux générateurs et aux accélérateurs de particules, des capteurs aux nouveaux matériaux métalliques et céramiques) dont les applications potentielles ont une importance énorme non seulement dans le domaine militaire, mais également dans les secteurs porteurs de l'économie civile des prochaines décennies.

J'aimerais que vous précisions mieux les liens importants qui peuvent exister entre l'Ids et l'ensemble du système économique?

La signification de l'Ids va au-delà de l'objectif spécifique de la défense et a une forte incidence sur la compétitivité d'un système économique au niveau des technologies qui jouera le rôle de locomotive dans le développement productif de la société au XXI^e siècle. Et, comme nous l'avons déjà dit, la nouveauté réside surtout dans l'approche systématique adoptée qui intéresse et met en compétition des secteurs interdisciplinaires entiers dans une mesure sans précédent. Une telle approche systématique sera certainement nécessaire pour dominer les problèmes complexes que les sociétés post-industrielles devront aborder au cours des prochaines décennies. Il y a, en outre, une autre considération à faire, à propos de l'Ids: cette initiative, qui a connu deux ans d'incubation et de préparation (1983-85) est lancée à un moment où les Usa ont pleinement conscience que leurs industries - qui prédominaient, jadis, dans les secteurs à technologie de pointe - sont en train de perdre leur compétitivité. Le risque croissant des concurrences japonaise et européenne fut mis en évidence dans le rapport *Global Competition* publié en 1984 par les soins d'une commission sur la compétitivité industrielle nommée par Reagan. Le déploiement de ressources aussi importantes, de la part du Département à la Défense au bénéfice de l'industrie américaine doit être considéré sous l'aspect d'un instrument puissant que l'administration met sur pied pour que le système industriel rendu plus vulnérable par la concurrence internationale, reconquiert une certaine compétitivité, également et surtout dans les secteurs civils. Ceux qui étudient les actions politiques, scientifiques et technologiques poursuivies aux Etats-Unis, au cours des vingt-cinq dernières années, se seront certainement aperçus que la contribution du Département à la Défense aux dépenses globales de recherche et développement américaines a baissé, graduellement, de 1,37% en 1963, à 0,5% en 1980. Et bien, ceux qui connaissent l'impulsion qu'a donnée cette contribution, au cours des années 60, au développement de l'électronique et des ordinateurs, peuvent largement évaluer l'importance de ce nouveau tournant, avec un effort qui essaie de remettre en selle l'industrie du pays dans le domaine des technologies de pointe.

L'Ids et Eureka (le projet français de recherche spatiale) sont-ils vraiment incompatibles? Quelles sont les différences de caractéristiques que présente Eureka? Peut-on parler, dans ce cas, également, d'approche systémique?

Il faut reconnaître que l'Europe a été prise de court par l'initiative américaine, même si les efforts en phase de préparation projectuelle auraient pu être connus et évalués. C'est dans une telle situation qu'est survenu l'épisode du lancement, par Mitterrand, du projet Eureka; une proposition obligatoirement hâtive, générique et encore tout à définir. Comme il est clairement impossible que l'Europe puisse formuler des plans défensifs en antithèse ou en concurrence avec ceux de son principal allié et protecteur, la proposition européenne est orientée vers des objectifs pacifiques. Il est cependant évident, dans ce cas également, qu'il est impossible d'identifier un seul objectif d'importance stratégique et une capacité d'intéressement et de mobilisation qui soit comparable, quant à l'ambition, à celui de l'Ids et qui soit, également comme ce dernier, tout aussi complet. D'où, également, la nécessité de définir une série d'objectifs dissociés et relativement indépendants. Comme il s'agit, d'autre part, de secteurs essentiellement orientés vers des applications pacifiques des nouvelles technologies, l'importance du marché comme élément dirimant est d'autant plus évidente. Mais c'est justement sur ce rôle indispensable du marché que ressortent le plus les problèmes liés à Eureka. En effet, alors qu'il est relativement facile d'identifier les objectifs de défense, d'en préciser les motivations et de parvenir à la définition d'une série d'objectifs partiels qui concourent à l'obtention du résultat global, lorsqu'on se réfère au domaine civil, par contre, c'est le marché qui est le facteur dirimant, c'est-à-dire celui qui décide, en dernière instance, de l'intérêt, ou non, des investissements dans les différents secteurs.

Il est difficile de le remplacer par des indications *top down* c'est-à-dire provenant des gouvernements. En d'autres termes, alors qu'il est possible de définir les caractéristiques d'un ordinateur répondant aux exigences spécifiques de l'Ids, la chose devient plus difficile et moins précise lorsqu'il s'agit de définir les caractéristiques spécifiques d'ordinateurs électroniques destinés au marché civil, qui est fortement morcelé et diversifié.

Je me suis laissé dire qu'Eureka rencontre, également, des obstacles de nature politique et culturelle...

Oui, c'est exact. Il s'agit d'obstacles créés par l'«idéologie» européenne particulière en matière de compétition: il existe encore, en Europe, la «pudeur» de la concurrence; c'est la raison pour laquelle les collaborations dans le domaine de la recherche se sont limitées, jusqu'à présent, à la phase que l'on appelle «pré-compétitive», c'est-à-dire en amont du point où la concurrence divise les intérêts de chaque pays et des différentes entreprises. Il faut ajouter, à tout cela, un élément qui n'est pas secondaire et dont nous avons déjà parlé: la diversification politique et idéologique entre les gouvernements des pays européens.

Malgré ces limites et ces contradictions, pensez-vous qu'Eureka puisse avoir un avenir?

Eureka n'en est, encore, qu'à ses premiers pas et il lui faut parcourir un long chemin sur le plan de la définition des stratégies et des objectifs, y compris l'acceptation de certains principes et la renonciation à certains tabous, si l'on désire que sa portée puisse, dans un certain sens, être comparée à celle de l'Ids. En outre, un ensemble fragmenté de plusieurs projets (chacun intéressant un domaine particulier d'applications) est quelque chose de très différent de l'approche systémique et intégré de l'Ids. Pour conclure, alors que dans l'Ids, c'est l'Administration Fédérale qui supporte toutes les dépenses de recherches et de développement et qui se préoccupe, également, d'utiliser les ressources créatives de chercheurs européens et japonais, on discute encore, en Europe, pour savoir si les dépenses devront être supportées par les gouvernements ou par le secteur privé (comprenant, également, les entreprises à participation publique). Ceci explique pourquoi de nombreuses entreprises européennes considèrent, avec un certain intérêt, l'Ids, bien que le projet Eureka soit en phase d'élaboration. Vous m'aviez demandé, auparavant, s'il existe une incompatibilité, pour l'industrie européenne, entre les efforts dans une initiative et l'autre. En principe, je ne vois aucune incompatibilité; mais il est évident que le problème se pose lorsqu'on considère les ressources et les compétences existantes ainsi que leur saturabilité. Certes, il serait plus avantageux, pour les entreprises européennes de soutenir le projet Eureka, à égalité de conditions, en supposant que ce projet puisse offrir des perspectives de marché qui leur soient directement accessibles, plutôt que de courir le risque de participer à la phase de recherche et de développement de l'Ids pour rester, par la suite, exclues ou dans une position ancillaire, à l'égard des Américains, dans la phase suivante de démonstration industrielle et d'application commerciale de ces recherches. Mais, en l'absence d'égalité de conditions, on peut comprendre que les entreprises européennes soient fortement attirées par l'Ids, ne serait-ce que pour le prestige incontestable que leur procurerait une participation à l'effort technologique de haute qualification. Les banques américaines accordent une grande importance, dans leurs communiqués, à la qualification accrue des entreprises industrielles qui travaillent dans le cadre de l'Ids.

Il a été dit que l'industrie italienne, elle aussi, présente son catalogue aux Etats-Unis. Il est bien connu, d'autre part, que la politique italienne est nettement favorable à une collaboration toujours plus étroite entre les nations européennes dans tous les secteurs, à commencer par celui de la recherche scientifique et technologique, sur laquelle se joue l'avenir économique, et même politique, de notre continent. Comment voyez-vous, donc, le comportement de l'Italie et des entreprises italiennes dans toute cette situation complexe?

L'Italie a agi, jusqu'à présent, dans le cadre de la politique et de la technologie, avec un esprit vif d'agrégation communautaire: comme pays réellement européen, elle participe activement à la définition des programmes Eureka en apportant une contribution fondamentale à leur élaboration. Il existe, à ce propos, un danger représenté par l'image d'Eureka comme programme préconfectionné par les Français et les Allemands en position de *leadership* par rapport aux autres pays de la Communauté. Ce n'est pas sur cette base, en effet, que l'on

peut construire une initiative d'une portée continentale et qui ait des chances sérieuses de succès. Je vois un autre danger en un Eureka conçu dans des termes excessivement libéralistes et que sur cette base, les efforts financiers, pour réaliser ce projet, doivent provenir essentiellement des entreprises, tandis que les gouvernements se limiteraient uniquement à identifier les objectifs et à établir les règles du jeu. Ce n'est pas ainsi que l'on donne une réponse crédible à l'effort étasunien soutenu par quelques dizaines de milliards de dollars, comme contribution gouvernementale pour les cinq prochaines années. L'Italie peut avoir un rôle non négligeable en cherchant à orienter Eureka vers des objectifs stratégiques importants et, dans une certaine mesure, ambitieux. Quelques-unes des industries italiennes les plus importantes (conjointement avec d'autres entreprises européennes) profitent de l'occasion offerte pour participer à l'Ids et cherchent à obtenir, de cette participation, des conditions le plus possible favorables, en vue, également, d'une ultérieure exploitation des résultats obtenus. Les mois prochains seront décisifs pour revoir les comportements et les politiques au niveau aussi bien du gouvernement que des entreprises. Eureka pourrait constituer, dans les années à venir, une opportunité valable et obtenir un grand succès, si l'on trouvera, outre la résolution des problèmes dont nous avons parlé, les modalités pour entraîner, dans cette initiative, la Communauté européenne elle-même, en évitant de lui faire jouer un rôle substitutif à celui qui, par la force des choses, lui revient dans le domaine de la politique industrielle et technologique. Nous avons, devant nous, un avenir incertain, une tâche très difficile; mais c'est là, justement, que l'on mesure la capacité et la force de volonté de l'Europe comme aire politiquement et économiquement unie.

(de «Nuovo Occidente» - n° 6 - 1985).

(interviewer: Paolo Bonetti)

Le dix project sur la rampe de lancement

Micro-ordinateur pour des applications didactiques et domestiques. Partenaires: France, Grande-Bretagne, Italie (Olivetti). Autre participation éventuelle: Turquie.

Calculateur vectoriel compact: France, Norvège. Intérêts exprimés: Italie (par exemple, grâce au potentiel de Selenia Elsag).

Fabrication de silicium amorphe: Partenaires: Allemagne, France (l'Italie n'y adhère pas, car elle a, dans ce domaine, de gros engagements d'Enea avec Eni-Tragma).

Robots pour des applications dans le secteurs textile. Partenaire: France, Portugal. Intérêts: Espagne, Turquie.

Réalisation de membranes pour filtrage. Partenaires: Danemark, France. Intérêts: Pays-Bas.

Eurolaser: programme de développement sur des systèmes et des applications laser de puissance élevée. Partenaires: Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie (forte participation d'Enea, Cise, etc.). Intérêts: Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Pays-Bas, Suisse.

Eurotrac: études sur le transport et transformation des polluants atmosphériques sur une échelle européenne. Partenaires: Allemagne, Autriche, Cee, Finlande, Norvège, Pays-Bas. Intérêts: Danemark, Italie, Suède, Suisse, Turquie.

Réseau européen de calculateurs pour relier entre les centres de recherche. Partenaires: Allemagne, Autriche, Cee, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Portugal, Turquie.

Kits diagnostiques sur des anticorps monoclonaux. Partenaires: Espagne, Grande-Bretagne (France et Italie sont déjà fortement engagées au sein de la Cee).

Usine automatique basée sur des composants optroniques. Partenaires: France, Italie (avec Camau-Fiat). Intérêts: Suisse.

DE BRUXELLES A STRASBOURG

(Responsable de la rubrique: Manlio Contri)

MESURES DE RETORSIONS USA APRES L'ENTREE DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL DANS LA CEE

Les Américains se sentent lésés

1^{er} avril - Bruxelles - Les Etats-Unis annoncent des mesures de retorsions commerciales contre la Cee, car ils estiment que l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans l'Europe des Dix leur fait du tort. Le Portugal a réduit ses achats de soja des Etats-Unis et a transféré 15% de ses importations de céréales en faveur des produits communautaires. L'Espagne a augmenté de 20 à 100% les droits de douane sur les importations de céréales provenant des pays extra-européens, y compris les Usa. On estime que Washington entend pénaliser les exportations communautaires de vins et de produits laitiers en faisant particulièrement du tort aux producteurs italiens et français.

REALIGNEMENT MONETAIRE AU SEIN DU SME

Les produits français redeviennent compétitifs

6 avril - Ootmarsum (Pays-Bas) - Les ministres financiers ont revu les rapports entre les différentes devises du Sme (Système Monétaire Européen). Le franc français dévalue de 6%, le mark allemand et le florin hollandais réévaluent de 3%, le franc belge et la couronne danoise augmentent leur valeur de 1%. La lire italienne ne subit aucun déplacement nominal, mais perd pratiquement du terrain par rapport aux monnaies réévaluées. Substantiellement, la France qui avait demandé une dévaluation de 8%, gagne une marge de compétitivité réelle de 4,7%. Le Premier ministre français, Chirac, a pu ainsi honorer la première traite post-électorale signée non pas par lui mais par le gouvernement de gauche précédent. L'opération d'Ootmarsum est, pour les Français, une opération-vérité, car elle a situé le marché français dans un rapport d'échange plus réel. Sur le plan pratique, les produits français redeviennent compétitifs, les produits allemands perdent un peu de leur compétitivité, les italiens gagnent par rapport à l'Allemagne mais perdent légèrement par rapport à la France. Une note de regret vient d'Ootmarsum: nombreux étaient ceux qui espéraient que la Grande-Bretagne aurait profité de cette occasion pour décider de faire entrer la livre sterling dans le Sme. Le porte-parole du chancelier de l'Echiquier, M. Lawson, a déclaré froidement que le moment n'est pas encore venu pour accomplir un tel pas. Et voici les nouvelles parités rapportées à l'Ecu: le franc français passe de 6,86402 à la nouvelle parité de 6,9628, le D.M. de 2,2384 à 2,13834, la lire it. de 520,60 à 486,21, le florin hollandais de 2,52208 à 2,40935, le franc

Une occasion perdue pour la G.-B.

Les nouvelles parités en Ecu

belge de 44,832 à 43,6761, la couronne danoise de 8,112857 à 7,91896, la livre sterling irlandaise de 0,724578 à 0,712956.

LA QUESTION DU VIN AU METHANOL

8 avril - Bruxelles - L'Italie a communiqué à la Commission exécutive de la Cee et à ses onze partenaires une liste de 65 producteurs italiens soupçonnés d'avoir commercialisé du vin adultéré avec du méthanol. Il s'agit surtout d'une mesure précautionnelle, mais aussi d'une décision dictée par le désir d'assouplir le contrôle des douanes sur les importations de vin provenant de l'Italie. Un décret italien établit que tout lot de vin destiné à l'étranger doit être accompagné d'un certificat prouvant que le vin contient de l'alcool méthylique dans une proportion inférieure aux limites fixées par la loi et que le produit est donc conforme aux normes pour la commercialisation en Italie.

*Il a été communiqué
une liste de produc-
teurs suspects*

LA CRISE DANS LE GOLFE DE LA SIRTE

14 avril - La Haye - Les douze ministres des Affaires étrangères de la Cee se sont réunis, sur l'initiative du ministre italien Andreotti, pour affronter la crise de la Méditerranée, au moment où se présente l'éventualité d'une action Usa contre la Libye de Kadhafi, considéré comme le responsable de l'attentat contre la discothèque de Berlin Ouest qui a provoqué un mort et plus de cent blessés américains. Andreotti propose aux partenaires une solution politique de la crise pour éviter d'ultérieurs durcissements et invite toutes les parties à maintenir le calme. Les Douze adoptent substantiellement cette ligne: le document approuvé condamne la Libye pour son soutien au terrorisme, prévoit la réduction du personnel diplomatique libyen en Europe et des limitations à sa liberté de mouvement, ainsi qu'une restriction des visas aux citoyens libyens et lance un appel pour une solution politique et pour que le calme soit maintenu. Les Européens rejettent, en outre, les menaces libyennes contre l'Europe méridionale et avertissent que de telles actions recevront une réponse appropriée et rigoureuse de la part des Douze. Ils ont ainsi laissé comprendre que tout geste hostile contre l'Italie et l'Espagne serait considéré comme étant accompli contre toute la Communauté. Un «paquet» qui sera jugé faible et insuffisant par les Usa qui passeront ainsi à l'action.

*Condamnation de
la Libye pour le
terrorisme*

*Les «Douze» pour
une solution politi-
que qui ne satisfait
pas les Usa*

APRES LE RAID AMERICAIN SUR TRIPOLI

15 avril - Bruxelles - Irritation au sein de la Cee pour l'attitude britannique. Alors que, au cours de la réunion de la veille, le ministre des Affaires étrangères britannique, M. Geoffrey Howe, approuvait la ligne de conduite commune, le Premier ministre, Mme Thatcher, accordait aux Usa la permission afin que l'action contre Kadhafi soit lancée à partir, justement, du territoire britannique. C'est peut-être sur la base d'un plan secret préalablement décidé entre Londres et Washington qu'une partie des F 111 supersoniques Usa à long rayon d'action, qui devaient participer à l'incursion sur la Libye, portaient des bases situées en Grande-Bretagne. Il est insensé de penser que Howe n'était pas au courant. L'attitude britannique a été donc considérée par ses partenaires comme une défection. Les Danois ont déclaré que Londres devra rendre compte de son comportement. La Grèce a

*Howe ne sait pas
ce que fait
Mme Thatcher*

demandé une réunion urgente. Les Belges ont accusé la Grande-Bretagne de mener un double jeu. Mme Thatcher se justifiera-t-elle, alors que devant les accusations travaillistes elle avait déjà défendu avec acharnement, lors de la réunion des Communes, le bon droit de la Grande-Bretagne de permettre à Reagan d'utiliser les bases militaires de Usper Heyfor dans l'Oxfordshire et de Lakenhealth dans le Suffolk?

AMERTUME POUR L'INCOMPREHENSION USA

17 avril - Paris - Les douze ministres des Affaires étrangères se sont encore une fois réunis pour se consulter de nouveau après le raid américain sur la Libye. Atmosphère tendue avec des signes d'amertume et de ressentiment. Amertume pour l'incompréhension Usa vis-à-vis des positions et des exigences des Européens. Ressentiment pour les divisions internes et pour l'attitude de la Grande-Bretagne et de la France: ces deux pays étaient, en effet, au courant de l'action américaine, mais n'en ont pas parlé à leurs partenaires. Insatisfaction aussi pour la position même de l'Europe: elle n'a pas voulu de représailles militaires, mais n'a même pas décidé de prendre des mesures économiques telles que la suspension des achats de pétrole libyen. Quelques menaces diplomatiques seulement sans grande efficacité et qui ne font qu'égratigner la peau du pachyderme Kadhafi. Lors de la réunion de Paris, les Douze ont exprimé leur amertume pour le refus américain de prendre tout au moins en considération l'appel européen à la modération. «Les Américains - a dit le ministre des Affaires étrangères italien - sont persuadés que l'Europe ne veut pas combattre le terrorisme pour défendre ses propres intérêts économiques. Ce qui n'est pas vrai. Il est indispensable de récupérer psychologiquement l'opinion publique américaine». Il semblerait, d'autre part, qu'il ait été étudié à Paris de nouvelles mesures européennes contre le terrorisme. On parle d'un plan à plusieurs niveaux.

Priorité aux intérêts économiques?

LA CONDAMNATION DU PARLEMENT EUROPEEN

17 avril - Strasbourg - Le Parlement européen, après un débat animé qui a fait ressortir des divisions profondes, a approuvé une motion condamnant l'attaque américaine contre Tripoli et Benghazi, en confirmant ainsi les divisions et les perplexités des Douze. Le document présenté par le groupe socialiste déplore le terrorisme international sous toutes ses formes, mais exprime une profonde indignation pour les attaques aériennes américaines, excessives et inadéquates pour stopper le terrorisme et punir les coupables. Le groupe des parlementaires de centre-droite, qui avaient présenté un texte de compromis substantiellement favorable à la politique Usa, a été battu, même si c'est de justesse.

Européens en ordre dispersé

LES MESURES CONTRE LE TERRORISME

21 avril - Luxembourg - Les ministres des Affaires étrangères de la Cee se sont réunis pour la troisième fois en l'espace d'une semaine pour décider une série de mesures contre le terrorisme. Comme l'a expliqué le président actuel, le Néerlandais van der Broek, on donnera suite aux mesures déjà annoncées le lundi précédent à La Haye et confirmées le

jeudi suivant à Paris: réduction du nombre des diplomates libyens accrédités auprès des capitales européennes, limitation de leur liberté de mouvement, restriction de la concession de visas d'entrée aux citoyens libyens. Les Douze ont décidé de lancer une offensive diplomatique pour isoler les terroristes et les pays qui les soutiennent.

UN «MYSTERE» DANS LES FAITS DE LA SIRTE

Une accusation et un démenti

Mardi 22 avril - L'histoire du raid américain sur Tripoli et Benghazi se teint de mystère. Deux journaux américains, «Washington Post» et «New York Times», écrivent que le président français Mitterrand, le président italien Craxi et le chancelier allemand Kohl ont eu des colloques privés avec l'ambassadeur américain auprès de l'Onu, le général Vernon Walters, et qu'à cette occasion ils se seraient déclarés favorables à une action militaire plus déterminée contre le colonel Kadhafi. Le démenti de la part des personnages appelés en cause a été immédiat. L'Italie, en particulier, insiste en disant avoir déconseillé les représailles militaires.

PROTESTATION DE TRIPOLI

250 journalistes européens expulsés

23 avril - Mesures de rétorsion immédiates de Tripoli contre la décision des Européens de réduire le nombre du personnel diplomatique libyen dans les capitales européennes: 250 journalistes européens et américaines sont expulsés de la Libye. Dans certains cas, les motivations officielles sont les suivantes: «alternance» ou «mission conclue». La Libye considère les décisions communautaires comme étant extrêmement graves.

ENCORE SUR LE TERRORISME

Cinq pays suspects

24 avril - La Haye - Les ministres de l'Intérieur des Douze ont complété une liste de pays soupçonnés de complicité avec le terrorisme. Elle sera transmise aux ministres des Affaires étrangères pour qu'ils évaluent les mesures à adopter. Cette liste a été rédigée sur la base des critères élaborés dans ce que l'on appelle le code antiterrorisme qui avait été préparé la semaine précédente à Luxembourg par les douze ministres des Affaires étrangères. Outre la Libye, cette liste semblerait contenir - d'après quelques indiscretions - l'Iran, la Syrie et les deux Yémen. Cette réunion a été précédée de rencontres avec le ministre américain de la Justice, Edwin Meese, et avec le chef du FBI, Webster, qui avaient souhaité une coordination plus étroite. Le ministre italien de l'Intérieur, Scalfaro, a déclaré que l'Europe a eu, au cours de ces derniers mois, une attitude tout à fait insatisfaisante.

L'ACCORD SUR LES PRIX AGRICOLES

Insatisfaction générale

25 avril - Luxembourg - Après cinq jours de discussion, les ministres de l'Agriculture ont passé un accord sur les prix pour la période 1986-87 et pour le réalignement des parités vertes. Ils ont substantiellement approuvé les propositions initialement présentées par le commissaire Andriessen, malgré les nombreuses modifications qui y ont été apportées, mais qui n'ont pas altéré la logique et ont mécontenté tout le monde. Les prix de la plupart des produits restent congelés: il en est

ainsi pour les légumes, les fruits, le vin, le lait et ses dérivés, les viandes bovines et ovines, les graines oléagineuses. Pour les céréales, les prix restent inchangés, mais il a été prévu une taxe de co-responsabilité de 3%. L'orge subit une réduction de 4%, mais l'aide aux producteurs est passée à 113 Ecu par hectare. L'huile d'olive subit une réduction de 5%. En ce qui concerne l'Italie, le ministre de l'Agriculture, Pandolfi, a déclaré qu'à la suite de la dévaluation de la lire verte (5%), deux millions et demi de familles d'agriculteurs pourront compter sur une augmentation de leurs revenus en fonction du taux d'inflation. La Confagricoltura (l'Association syndicale des agriculteurs italiens) est cependant insatisfaite et se déclare profondément déçue. Les conséquences les plus négatives retombent sur les agriculteurs allemands.

*Un «boomerang»
contre la France*

29 avril - Venise - Les ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'Ueo (France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Grande-Bretagne) ont rejeté une proposition du président de l'Assemblée parlementaire de l'Ueo, le Français Jean-Marie Caro (giscardien) de créer au sein de l'Ueo une «task force», militaire aussi, contre le terrorisme. Il est curieux qu'une telle proposition soit venue du représentant de la France, c'est-à-dire du pays qui fut déterminant, en 1954, pour l'échec de la Ced, Communauté Européenne de Défense, à peine créée et sur laquelle comptaient beaucoup les pères de l'Europe. Après avoir fait remarquer le manque d'initiative commune de l'Europe sur le plan du terrorisme, F.-M. Caro a confirmé sa proposition de former une unité opérationnelle recrutée dans l'ensemble des pays de l'Ueo et qui devrait permettre la coordination des services compétents, des polices et des forces armées pour une intervention rapide contre toute menace terroriste se manifestant n'importe où. C'est le ministre des Affaires étrangères italien, Andreotti, qui a expliqué les raisons du «non»: «Notre tâche n'est pas celle de créer une nouvelle instance, mais de renforcer la coopération et l'efficacité de la consultation politique au sein de l'Ueo. Nous contribuerons ainsi indirectement à affronter les situations terroristes survenant ailleurs et à trouver les instruments techniques pour que ces situations soient analysées et combattues».

*Les mesures contre
la Libye entrent en
vigueur*

Bruxelles - La Commission exécutive de la Cee s'est conformée aux mesures de rétorsion diplomatiques contre la Libye qui ont été décidées par les Douze à Luxembourg. Le nombre des diplomates libyens accrédités auprès des institutions de la Communauté sera réduit de 13 à 3. Tous les pays communautaires ont également appliqué les mesures convenues entre les Douze.

*Terrorisme et
tourisme*

Bruxelles - Il a été demandé la convocation urgente des douze ministres européens du Tourisme, après avoir constaté que la détérioration de la situation dans le Bassin méditerranéen a provoqué une réduction draconienne du flux touristique provenant des Etats-Unis. Il faut tout d'abord mener une enquête cognitive et, successivement, une action de récupération.

LA CATASTROPHE NUCLEAIRE DE TCHERNOBYL

30 avril - Venise - Inversion dans l'ordre des travaux des ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'Ueo pour donner la priorité à

L'Aiea devrait diriger les opérations

la catastrophe nucléaire en Union soviétique. Les ministres ont décidé de demander à l'Urss des renseignements complets sur les causes et sur les conséquences de cet accident. Avec l'accord de ses collègues, le ministre allemand des Affaires étrangères, Genscher, sollicitera Moscou afin que les experts de l'Aiea (Agence internationale pour l'énergie atomique) puissent se rendre sur place et voir ce qui s'est passé. Le président du Conseil des ministres en exercice, l'Italien Andreotti, a déclaré: «Tout le monde est prêt à donner un coup de main à l'Union soviétique, si elle le désire. Il faut, cependant, avoir le plus de renseignements possibles sur les causes de l'explosion, car tous les pays voudraient être plus rassurés et, en l'occurrence, adopter des mesures de sécurité complémentaires dans les centrales nucléaires. Je pense que l'Aiea devrait assumer la direction de cette opération».

A B O N N E M E N T S

Italie:

ordinaire	lires	10000
de soutien	lires	30000

Pays extra-européens:

ordinaire	USA\$	15
de soutien	USA\$	40

Autres pays européens:

ordinaire	ff.	120	(ou contre-valeur dans une autre
de soutien	ff.	250	monnaie européenne - ou dollars)

L'abonnement souscrit sera valable pour toute l'année 1986. Le versement pourra être effectué directement soit par chèque bancaire, soit par versement sur le C.C.P. n° 36220002 à Rome au nom du «Bulletin Européen» - Foro Traiano, 1/A Rome.

MOSCOU - 9 Octobre 1944

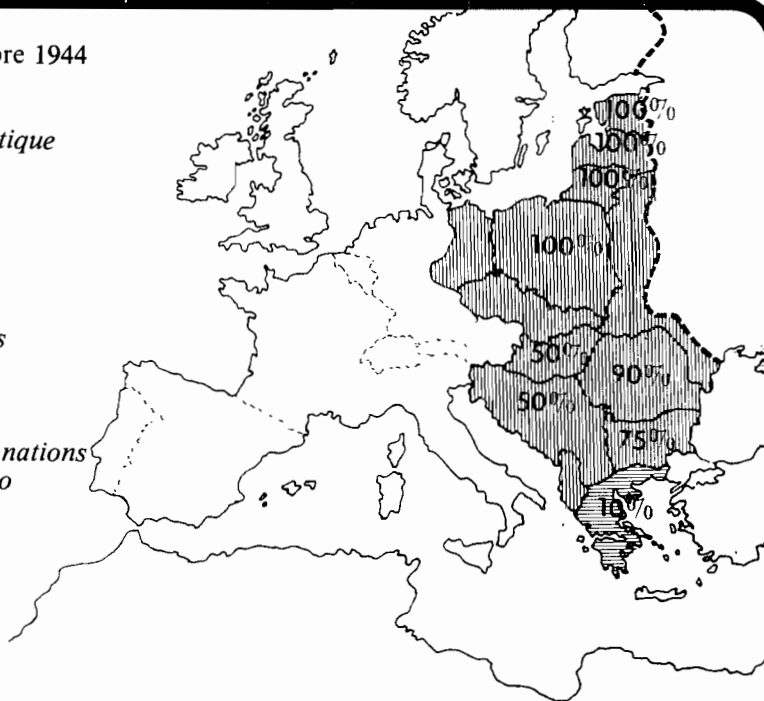
*Churchill
cède à l'Union soviétique
l'Europe de l'Est*

YALTA - 1945

*Confirmation du
partage de l'Europe
en zones d'influences*

HELSINKI - 1975

*La conférence de 35 nations
réconnaît le statu quo
créé à Yalta*



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

Bulletin Européen

<i>Torquato Avversì: Création d'une monnaie européenne</i>	1
<i>Italie, Eureka, IDS et autres... - Colloque avec Umberto Colombo, Prés. ENEA</i>	6
<i>Manlio Contri: De Bruxelles à Strasbourg</i>	14

Associé U.S.P.I.

Bulletin Européen

Rivista mensile - Spedizione in abbonamento postale gruppo terzo (70%)
Edizioni Nagard Srl - Foro Traiano 1/A, Roma - Telefoni: (06) 679.77.85/678.09.48 -
Direttore responsabile: Sabino d'Acunto - Direttore: Roberto Cestelli
Registrazione Tribunale Roma n. 16966 del 15.10.1977
(già n. 1861 del 15.2.1951) - «Centrostampa Nagard», Milano - Via Larga 11